



## **Procès-verbal du Conseil d'école n°1 – Année scolaire 2022-2023** **Mardi 8 novembre 2022 à 18h30**

*Invités* : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Isabelle Petit-Jean ; M. le Maire, M. Gérard Lombard ; Mme la Conseillère municipale, Mme Dorothée Menthon ; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; Mme la représentante des parents d'élèves, Mme Julie Gallay-Morand ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard

*Excusées* : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Isabelle Petit-Jean ; Mme la Conseillère municipale, Mme Dorothée Menthon

*Présents* : M. le Maire, M. Gérard Lombard ; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; Mme la représentante des parents d'élèves, Mme Julie Gallay-Morand ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Point sur la rentrée et effectifs
- Evaluations de rentrée de CP-CE1
- Règlement de l'école : modifications et vote
- Calendrier scolaire et organisation de l'année (projets)
- E3D nouveau partenaire et organisation de l'année
- Aides au sein de l'école
- Sécurité (PPMS, incendie)
- Temps périscolaire
- Questions diverses

Début du conseil à 18h30

#### **1. Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Pour rappel, les votes se font uniquement par correspondance.

Nous avons 33 inscrits. 33 votants soit une participation de 100%.

6 votes blancs ou nuls, donc 27 suffrages exprimés.

Sont donc élues : Julie Gallay-Morand en tant que titulaire et Clémentine Fabbri en tant que suppléante.

Approbation des résultats par le Conseil d'école.

#### *Rappel sur le rôle du conseil d'école (extrait du règlement intérieur de l'école) :*

« Le Conseil d'école réunit la directrice de l'école, la mairie (Maire et adjoint aux affaires scolaires), les représentants de parents d'élèves élus, le DDEN et de droit, l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Evian. Peuvent être invités la responsable des services périscolaires et les enseignantes du RASED. Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis sur : l'organisation de la cantine, les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les projets éducatifs, les conditions d'intégration d'enfants handicapés. Il est informé de : la composition des classes, le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.



Les représentants des parents d'élèves ont pour mission de faire remonter les questions de parents et de diffuser les informations ou décisions évoquées durant le conseil d'école. Les représentants des parents d'élèves seront désormais élus uniquement par correspondance. Le procès-verbal du Conseil d'Ecole est affiché et disponible sur demande »

## 2. Rentrée et effectifs

La rentrée s'est bien passée. Nous avons accueilli 4 nouveaux élèves en CP. Les effectifs sont donc de 4 CP, 3 CE1, 3 CE2, 5 CM1 et 6 CM2 pour un effectif total de 21 élèves.

Je remarque que la charge de travail est plus importante dès lors que nous dépassons les 20 élèves avec les 5 niveaux.

Pour la rentrée 2023, j'attends 2 CP avec 6 CM2 qui partent nous devrions être à 17 élèves, sans compter les nouveaux arrivants liés au lotissement.

Mr le Maire a récolté des informations sur les enfants qui devraient arriver avec la construction du lotissement près de l'école. Nous tiendrons compte de ces données pour la remontée des effectifs prévisionnels de novembre 2022.

La mairie travaille sur les solutions à adopter en cas d'ouverture de classe, notamment concernant le périscolaire.

## 3. Evaluations de rentrée pour les CP et CE1

Les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales durant la deuxième quinzaine de septembre. Globalement, elles se sont bien passées mais cela reste difficile dans le contexte de notre classe, cela demande une grande disponibilité de l'enseignante et en période de rentrée, ce n'est pas facile à mettre en place.

Les parents ont tous été reçus pour une présentation individuelle des résultats.

Une réunion a été faite avec les enseignantes de la maternelle pour une discussion et mise en place d'outils communs.

Certains élèves sont fragiles ou à besoin, des APC (activités pédagogiques complémentaires) seront mises en place durant la seconde période afin de les aider. Une différenciation sera appliquée en classe de manière à tenir compte des difficultés.

## 4. Règlement intérieur de l'école

Comme chaque année, le conseil d'école doit voter le règlement intérieur. Cette année, nous avons ajouté un paragraphe concernant l'inaptitude physique des élèves à la pratique de l'EPS. En effet, un protocole est mis en place pour permettre un enregistrement de l'inaptitude auprès de l'enseignante, une transmission au service périscolaire et un suivi.

Le règlement intérieur a été transmis aux membres du conseil d'école en même temps que la convocation.

Vote et approbation du règlement intérieur 2022-2023.

Il sera transmis via l'ENT à l'ensemble des parents, consultable sur le padlet de l'école et sur le site de la mairie (pour les nouveaux arrivants).

Il sera transmis par écrit aux parents afin d'être signé.

## 5. Calendrier scolaire et projets de l'année

- Nous avons déjà fait une sortie le 23 septembre 2022 au jardin du Pré curieux à Evian + bateau solaire. Nous avons travaillé sur les zones humides et la biodiversité. (144.90€ bateau+visite, 210€ bus soit 354.90€ financés par l'APE)



- Nous avons participé au cross inter-écoles du Brevon organisé le 17 octobre à Reyvroz. Une belle réussite ! Des cartes de remerciements seront bientôt adressées aux partenaires de ce joli rassemblement sportif. MJC du Brevon a pris en charge les affiches et la coach sportive pour les étirements, l'APE a pris en charge le gouter offert à tous les participants.
- Nous avons eu la première intervention de la CPIE (voir E3D) vendredi 21 octobre. (2 matinées dans l'année pour un coût total de 729€ financés par l'APE).
- Nous participerons au spectacle « Von Münchhausen » présenté à la salle des fêtes de Reyvroz par la MAL de Thonon dans le cadre des Chemins de Traverse (coût de 147.50€, 7€ par enfant, spectacle financé par l'APE).
- Nous participerons à des actions solidaires (Action contre la faim, Rallye Costa Rica qui apporte des fournitures scolaires) durant les périodes 2 et 3.
- Nous présenterons un spectacle théâtral lors de la fête de Noël avec normalement l'intervention d'une maman d'élève pour nous initier au théâtre d'improvisation.
- Nous essayerons de refaire une rencontre collective durant l'hiver avec les écoles de la vallée.
- Nous commençons à travailler sur les robots et nous avons le projet de créer un robot avec l'aide du Fablac (à qui nous avons fait don des anciens ordinateurs). Nous présenterons notre travail lors du festival des robots d'Evian en mai 2023.
- Nous avons des correspondances avec des élèves de l'île de la Réunion, et un enfant de CM1 qui est en Argentine.
- Les CM1 et CM2 participent à la Twictée qui est une dictée négociée et partagée avec une classe partenaire. Cette classe se situe dans un pays francophone. Nous travaillons donc sur la géographie, le langage écrit, l'orthographe et l'utilisation des réseaux sociaux.
- Nous essayerons également d'avoir une formation « Permis Internet » avec la gendarmerie de Boège pour les CM1-CM2.
- Nous aurons une formation sur les premiers secours dans la seconde partie de l'année dispensée par des parents pompiers.
- Nous souhaiterions mettre en place le savoir rouler à vélo durant le mois de novembre ou alors au printemps.

#### 6. E3D nouveau partenaire et organisation de l'année

Nous avons changé de partenaire pour le travail autour de la mare et du jardin. Nous travaillons maintenant avec le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) qui est localisé à Marin. Nous avons eu la première intervention le vendredi 21 octobre. Nous en aurons une seconde au printemps.

Nous préparons cette année notre candidature pour devenir une aire terrestre éducative. C'est une aire protégée par les élèves, dans la même démarche que l'E3D (décisions et gestion par les enfants). Cette démarche nous permettra d'avoir un travail plus approfondi et des financements pour aménager le jardin et la mare.

Nous poursuivons notre démarche d'E3D au sein de l'école. Nous avons donc des éco-délégués. Et nous faisons toujours les éco-gestes du quotidien.

Pour rappel, nous collectons toujours les cartouches et toners d'encre, les piles et les outils d'écriture afin qu'ils soient recyclés. Nous faisons le tri du papier, cartons. Nous évitons le gaspillage alimentaire et tâchons de recycler le matériel dans la classe.

Nous travaillons aussi à choisir des fournitures scolaires plus durables.

Nous travaillons également sur différents axes.

Nous participerons également à des défis écologiques (Ma Petite Planète scolaire) durant trois semaines durant la période 2.



#### 7. Aides au sein de l'école

Depuis le 7 novembre nous accueillons une AESH qui aide un enfant de la classe tous les mardis (notification MDPH).

Le RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté) n'intervient plus comme avant. Il faut maintenant faire une demande et les interventions sont groupées sur plusieurs jours afin de minimiser les déplacements. Nous n'avons pas encore fait appel à ce réseau cette année.

#### 8. Sécurité (PPMS, incendie)

Nous avons réalisé le premier exercice d'incendie le vendredi 21 octobre. Les élèves étaient prévenus. L'exercice s'est très bien déroulé.

Nous ferons l'exercice PPMS (attentat-intrusion) avant les vacances de Noël. Pour rappel, le scénario est qu'un chien méchant entre dans l'école. Nous devons donc nous cacher sous les tables après avoir fermé les stores et la porte à clé.

Dans l'année nous ferons un autre exercice incendie inopiné cette fois et un exercice PPMS pour risques majeurs (même conduite à tenir).

Le PPMS a été mis à jour et Martine détient un exemplaire afin d'assurer la continuité durant le temps périscolaire.

#### 9. Temps périscolaire

Il y a un grand nombre d'inscrits quotidiennement à la cantine (entre 17 et 21 souvent). La charge est lourde pour Martine qui a dû appliquer des règles plus strictes afin que le repas se passe dans de meilleures conditions.

Il y a souvent une récré de 10 min avant le repas afin que les enfants puissent se défouler après la classe.

A la garderie, Martine constate que les enfants sont généralement peu motivés par les activités manuelles proposées. Alors elle fait en fonction d'eux et n'impose plus les activités. C'est pourquoi certains enfants ne ramènent jamais de bricolage à la maison.

#### 10. Questions diverses

- Coffre, panier de basket et caméra

Le coffre a été consolidé et les panneaux supérieurs ont été changé pour être moins lourd. Un système de vérin va être installé afin de maximiser la sécurité. Le panier de basket a été abîmé par des personnes hors temps scolaire. Il a été coupé pour éviter qu'il tombe sur les enfants. La caméra a été abîmée et ne sera pas remplacée pour le moment.

- Education à la sexualité

Comme demandé par les services de l'EN, nous devons pratiquer deux séances d'éducation à la sexualité durant l'année scolaire pour chaque niveau. Il faut bien entendre ces séances comme de l'éducation au respect de son corps et du corps de l'autre et non pas autrement. Par ailleurs, les CM2 bénéficieront en fin d'année de l'intervention de l'infirmière scolaire afin de parler de la puberté et des changements physiques et psychologiques qu'ils auront dans les prochaines années dans un but de prévention et d'information. Les parents concernés seront prévenus à ce moment-là.

- ENT et applications de la classe :

L'enseignante informe le conseil d'école de l'utilisation de plusieurs plateformes éducatives ou applications en classe : Beneylu, Lalilo, Mathéros, Rallye lecture, Ma petite planète.

- Don des vieux ordinateurs

Comme convenu l'an dernier avec la mairie, nous avons fait don des 6 anciens ordinateurs Dell de l'école au Fablac. Ces ordinateurs vivront donc une troisième vie (ils étaient déjà reconditionnés avant

Ecole Elémentaire de Reyvroz  
1173 route de Thonon  
74200 REYVROZ  
04.50.73.82.09  
ce.0740880e@ac-grenoble.fr



d'arriver à l'école). Ce don a permis de connaître un peu mieux le Fablac et d'envisager une collaboration autour du projet de création de robot.

- 11 novembre

Mr le Maire explique le déroulement de la cérémonie afin de savoir quand les élèves chantent et comment se passera le don de la fresque collective.

- Photo de classe

Mr Irlès se charge de faire la photo de classe encore cette année, les tirages seront offerts par l'APE aux familles. Mme Gallay Morand suggère de se rapprocher de l'imprimeur situé à Vailly pour établir un devis et favoriser le local.

Pas de question, ni de demande des parents d'élèves.

Fin de séance à 20h30.